

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le 27 MAI 2025

ID : 079-217901503-20250519-2025741792-DE



DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 19 mai 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mai à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle socio-culturelle de La Cendille, sous la Présidence de Madame Annette Machet, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Machet Annette, Deschamps Valérie, Guillaud Philippe, Stoffel Claude, Pignoux Cécile, Biraud Alain, Hauwaert Gaëlle, Léoment Nathalie, Niot Jean-Marc Albert Nicolas, Bouyer Nadia

Absents excusés : Machy Didier (pouvoir donné à Jean-Marc Niot)

Absents : Christian Nicolas

Secrétaire de séance : Nadia Bouyer

✚ **Objet : AFAFAF – intégration des délaissés de voirie LGV dans le domaine communal**

2025/741-792

Annule et remplace la délibération n° 2025/733-783

Madame le maire informe le conseil municipal qu'il convient de modifier la précédente délibération n° 2025/733-783 en ajoutant :

Autorise Monsieur le 1^{er} adjoint à signer l'acte à intervenir qui sera rédigé en la forme administrative.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

La délibération est ainsi modifiée :

L'association foncière pour l'aménagement Foncier Agricole et Forestier représentée par son Président M. Léoment, propose en vue de sa dissolution, la cession des parcelles issues de l'aménagement de la LGV sur la commune de Limalonges :

La surface s'élève à 1ha38a11ca pour Limalonges.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte la reprise des parcelles suivantes :

Envoyé en préfecture le 27/05/2025

Reçu en préfecture le 27/05/2025

Publié le 27 MAI 2025

ID : 079-217901503-20250519-2025741792-DE

Section	N°	Adresse	Ha	ares	Ca
YD	13	Les Clies		9	96
YD	29	Plaine du cruchon		9	63
YD	32	Plaine du cruchon		7	21
YE	32	La vallée à Bouland		9	40
YE	39	Les petits champs		8	83
YE	46	Les grands champs		51	36
YE	50	Les grands champs		41	72
Contenance totale			1	38	11

Autorise Madame le maire à recevoir et authentifier l'acte authentique,
Autorise Monsieur le 1^{er} adjoint à signer l'acte à intervenir qui sera rédigé en la forme administrative.
Autorise Madame le maire à signer l'acte à intervenir qui sera rédigé sous la forme administrative.

Nadia Bouyer
Secrétaire de séance



Pour Annette Machet
Maire

Alain BERNARD

1^{er} Adjoint

Le 23. Mai 2025.

